

La Neuveville, le 24 avril 2026

Communiqué de presse du Conseil du Jura bernois (CJB)

Fin du contrat de délégué.e interjurassien.ne à la jeunesse

Le Conseil du Jura bernois annonce la fin du poste de délégué.e interjurassien.ne à la jeunesse, avec effet au 31 décembre 2026.

Fin d'un accord de près de 20 ans

Créé en 2007 dans le cadre d'un accord entre le Conseil du Jura bernois et le canton du Jura, ce poste avait pour objectif de coordonner de manière conjointe les actions jeunesse entre les deux cantons. Pendant près de 20 ans, il a permis une collaboration constructive et fructueuse. Aujourd'hui, les priorités et besoins des deux cantons ont évolué, ce qui rend nécessaire de repenser la gestion interjurassienne de cette fonction.

Une solution de transition a été mise en place jusqu'à la fin de l'année pour garantir la continuité des activités et assurer une passation harmonieuse. Parallèlement, des réflexions sont en cours pour repenser le rôle de délégué.e à la jeunesse afin qu'il réponde mieux aux réalités actuelles et aux besoins des jeunes dans les deux cantons.

Du côté du Jura bernois, le poste sera repris dès 2027 par l'association Jura bernois.Bienne (Jb.B). La compétence en matière d'octroi des subventions destinées à la jeunesse restera toutefois du ressort du CJB.

Informations et contacts

- Virginie Heyer, présidente du CJB, 079 458 71 53
- Madiana Vanndevor, secrétaire générale du CJB, 031 633 75 73

